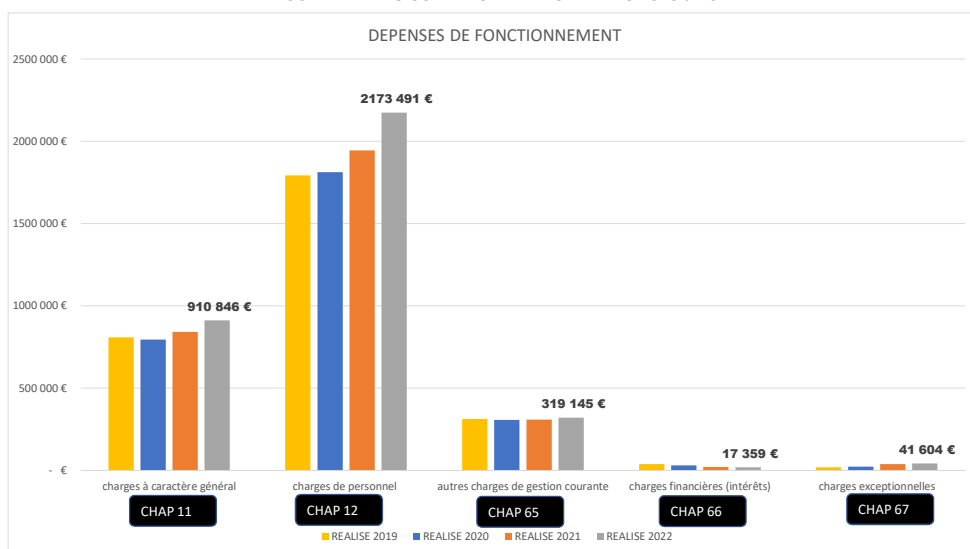


COMPARATIFS COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 à 2021

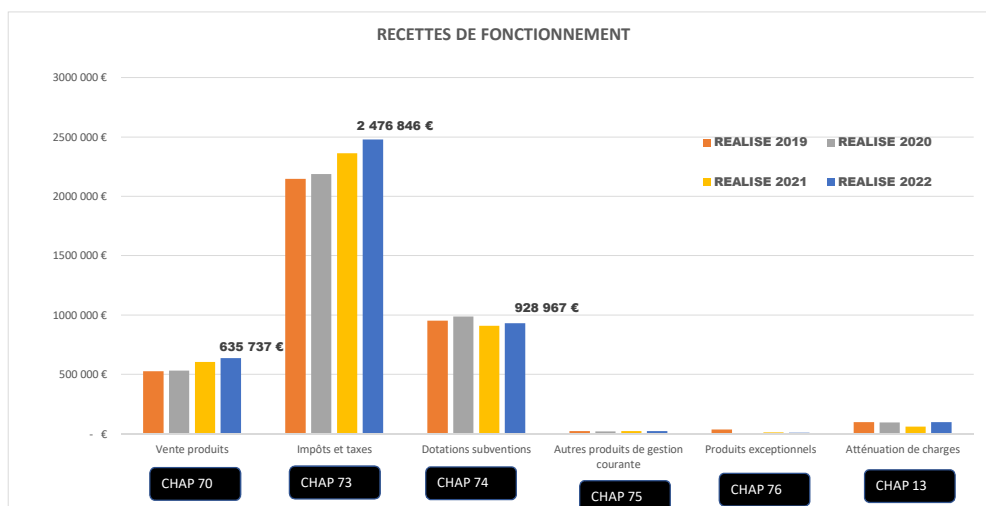


ANALYSE - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

- des charges à caractère général en augmentation de 8 % + 69 322 € (+ 6% entre 2020 et 2021) : des dépassements sur certains articles par rapport au prévisionnel =>** article 6068 : autres matières et fournitures avec une prévision trop faible / au 61521 : entretien des terrains : dépense exceptionnelle avec l'aménagement de l'espace vert rue du Suroit à 9 300 € et l'aménagement des espaces poubelles dans le cimetière 4 700 € / au 615232 : la réfection de l'éclairage public du Pont-Lorois pour 5 716 € / au 6226 : des frais de bornage plus importants que prévus à hauteur de 12 000 € / au 6228 rémunérations d'intermédiaires : des sorties enfance jeunesse plus nombreuses notamment au zoo de Beauval 6 848 € (recette de ? et la création de l'application Baludik pour 5 400 € compensée par la subvention CAF de 2 000 € / au 6232 fêtes et cérémonies : un dépassement de 23 767 € par rapport au prévisionnel (3 représentations Méliscènes au lieu de 1 précédemment pour 4 027 € + locations illuminations Noël 11 000 € + marché de Noël 13 988 € hors heures agents /au 6257 réceptions : la prise en compte au CA 2022 de deux années de repas des aînés 3680 € en 2021 et 4 420 € en 2022 / A noter des dépenses d'énergies stables voire en baisse pour le gaz (report de l'ouverture des chauffages entre mi-novembre et fin novembre - non chauffage de la salle polyvalente). Le contrat groupe avec Morbihan Energies pour le gaz et l'électricité permet une stabilité des prix jusqu'en 2023 inclus, date de fin de ce contrat groupe. Au 60623 alimentation : le nombre de repas cantine et portage a peu varié entre 2021 et 2022 mais le coût a augmenté de 8 279 € **A noter des baisses de dépenses par rapport à 2021 sur certains articles** : 60613 : gaz : - 10 824 € / au 60631 produits d'entretien : - 7 413 € / au 615221 : entretien des bâtiments publics : - 10 523 € / au 615231 : entretien voirie : - 12 622 € au 61551 : entretien du matériel roulant : - 5 759 €
- Chap 11** : des charges de personnels en progression de 12 % par rapport à 2021 soit + 230 411 € (+ 7% entre 2020 et 2021). Les charges de personnels représentent 56,73 % des dépenses de fonctionnement, pondérées des remboursements par l'assurance sur la rémunération des personnels en arrêt de travail (76 397 € en 2022), Ces charges représentaient 56 % des dépenses totales de fonctionnement en 2021
- Chap 12** : autres charges de gestion courante en augmentation de 4 % par rapport à 2021 (+ 12 432 €)
- Chap 65** : les charges financières baissent légèrement (- 1 861 €) passant de 19 220 € en 2021 à 117 359 € en 2022 => vigilance car les taux remontent
- Chap 66** : subvention au CCAS pour l'équilibre de son budget : 21 420 € en 2020 contre 36 193 € en 2021

SYNTHESE

DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT qui augmentent de 9,3 % (+ 6,2 % entre 2020 et 2021). L'impact le plus fort est au niveau des charges de personnels

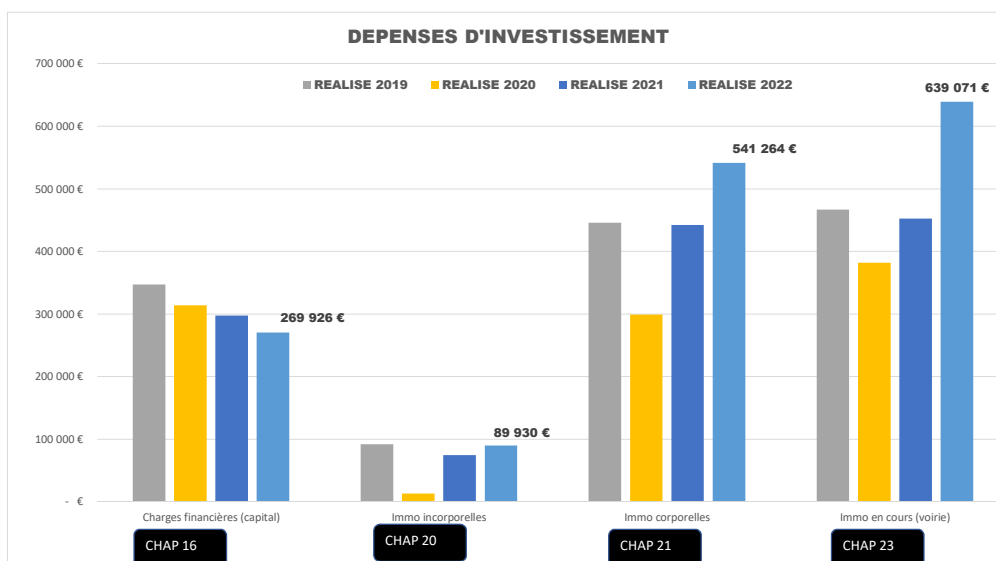


ANALYSE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

- Chap 70** Des ventes de produits en augmentation de 5,56 % par rapport à 2022 (+ 13,3 % entre 2020 et 2021). LES AUGMENTATIONS : au 7066 : la recette portage est supérieure de 13 351 € (augmentation du tarif) / au 7067 : une + grande fréquentation au périscolaire et les mercredis + 11 115 € / au 70841 : un plus grand nombre d'interventions du ST dans les logements gérés par le CCAS + 9 784 €
- Chap 73** des recettes en progression de 4,83 % par rapport à 2021 (+114 173 €) : les deux variations les plus importantes : les contributions directes + 4 % (+ 84 572 €) et la taxe additionnelle aux droits de mutation + 39 % (+ 33 696 €) / Ce chapitre représente 59 % du budget total des recettes de fonctionnement (idem 2021)
- Chap 74**
Chapitre quasi identique à 2021 (+ 20 017 €) / ce chapitre représente 22 % du budget total des recettes de fonctionnement
- Chap 75** les autres produits de gestion courante sont stables
- les atténuations de charges ont augmenté de + 38 362 €, en partie par les remboursements assurance sur les arrêts de travail des agents + 29 491 € et la revalorisation depuis août du nombre de tickets restaurant au jour travaillé (auparavant un "forfait" de 10 tickets par mois) pour 4 271 €
- Chap 13**

SYNTHESE

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT en progression de 4 % par rapport à 2021 (+ 4,8 % entre 2020 et 2021) => L'excédent de fonctionnement (différences entre D et R) baisse passant de 637 994 € à 486 634 €.

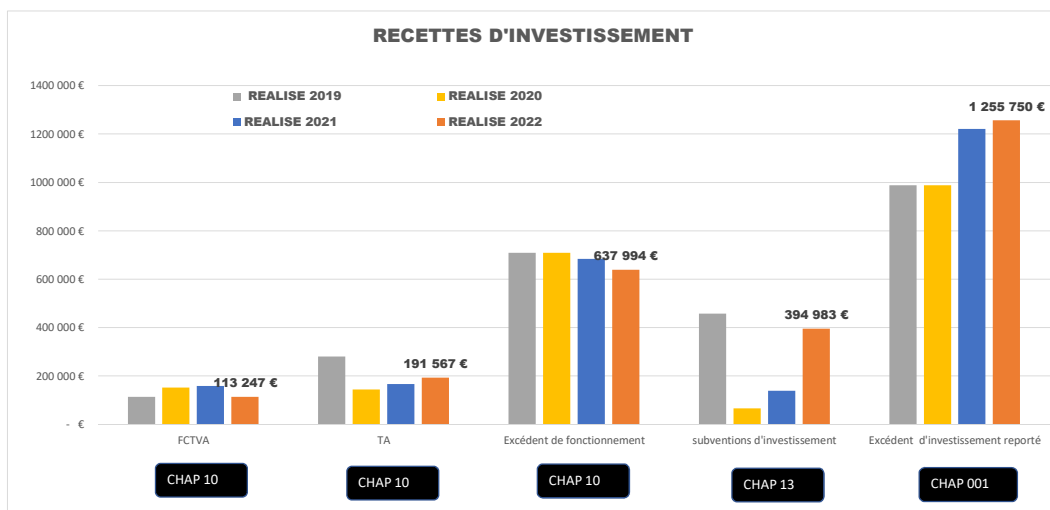


ANALYSE - DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

- Chap 16** la charge d'emprunts poursuit sa courbe descendante avec une baisse de 27 474 € (16 113 € entre 2021 et 2020) . A noter que deux emprunts se sont éteints en 2022 et 2 s'éteindront également en 2023, La dette par habitant est désormais de 219 € à comparer aux 800 €
- Chap 20** **Ce chapitre progresse (+ 15 771 €) en raison de plusieurs études en cours ou réalisées :** PLU, revégétalisation des cours d'école PJ Hélias, diag sanitaire chapelle de St Cado....
- Chap 21** **Les immo corporelles progressent à + 96 460 €, représentant 35 % des dépenses totales d'investissement %.** Les dépenses les plus importantes : la rénovation des sanitaires école et ALSH pour 243 800 €, la réfection des cheneaux de l'église pour 106 765 €, le ravalement des façades de la mairie pour 29 948 €, l'achat d'un minibus pour le service enfance jeunesse pour 30 400 €
- Chap 23** **Il représente 41 % des dépenses totales d'investissement. La dépense la plus importante est celle des travaux sur les pistes cyclables reliant les villages au bourg à hauteur de 449 714 €**

SYNTHESE

Des dépenses en augmentation de 27 %



ANALYSE - RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Chap 10 Chap en légère diminution de 63 832 € qui représente 70 % des recettes d'investissement (hors opérations d'ordre). La baisse de recette du FCTVA de 44 708 € est en partie compensée par l'augmentation des recettes taxe d'aménagement + 25 692 €.

Chap 13 Les recettes d'investissement sont nettement supérieures à 2021 passant de 137 654 € à 394 983 € par les subventions perçues principalement par l'Etat (plan de relance informatique dans les écoles pour 19 959 €, la renaturation des cours d'école pour 10 452 € et un 1er versement pour la rénovation des sanitaires école et ALSH pour 103 029 €, et du Département (cheneaux de l'église 26 311 €, voirie pour 17 400 €, un 1er versement pour les sanitaires de 32 225 €, les pistes cyclables pour 107 618 €). A noter, comme en 2021, le CD verse avant le début des travaux la subvention exceptionnelle de 50 000 €, cette année pour la réfection de la place R. Cassin. Enfin, il reste à percevoir sur les pistes cyclables et rénovation des sanitaires environ 366 000 €).

SYNTHESE

L'épargne de la commune reste la principale recette d'investissement / Les excédents d'investissement et de fonctionnement, à hauteur de 1 893 744 € en 2021 représentent 67 % des recettes d'investissement (73 % en 2021) / Par rapport à 2021, des recettes en progression de 9 % à rapprocher de l'augmentation des dépenses d'investissement de 16 %. Cette différence s'explique par le paiement de dépenses avant la perception de toutes les subventions.

SYNTHESE SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
CHAP 11 (charges à caractère général)	793 436 €	841 524 €	954 735 €	910 846 €
CHAP 12 (charges de personnel)	1 812 239 €	1 943 080 €	2 182 200 €	2 173 491 €
CHAP 65 (autres charges de gestion courante)	305 600 €	306 714 €	327 100 €	319 145 €
CHAP 66 (charges financières)	28 623 €	19 220 €	33 500 €	17 359 €
CHAP 67 (charges exceptionnelles)	21 420 €	36 193 €	81 500 €	41 604 €
RECETTES				
	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
CHAP 70 (vente de produits)	531 389 €	602 250 €	559 500 €	635 737 €
CHAP 73 (Impôts et taxes)	2 186 479 €	2 362 673 €	2 392 000 €	2 476 846 €
CHAP 74 (dotations, participations)	985 067 €	908 949 €	876 500 €	928 967 €
CHAP 75 (autres produits de gestion courante)	18 765 €	19 008 €	19 000 €	20 592 €
CHAP 77 (produits exceptionnels)	2 734 €	9 642 €	2 000 €	7 827 €
CHAP 013 (atténuation de charges)	93 781 €	56 938 €	39 000 €	95 300 €

SYNTHESE SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
CHAP 16 (charges financières)	313 513 €	297 400 €	300 000 €	269 926 €
CHAP 20 (Immo incorporelles)	13 023 €	74 159 €	150 500 €	89 930 €
CHAP 21 (Immo corporelles)	299 005 €	441 804 €	2 340 800 €	541 265 €
CHAP 23 (Immo en cours)	381 408 €	452 405 €	1 989 657 €	639 071 €
RECETTES				
	CA 2020	CA 2021	BP 2022	CA 2022
CHAP 10 (FCTVA + TA + Excédent fonctionnement)	1 000 851 €	1 006 640 €	897 994 €	942 803 €
CHAP 13 (subventions d'investissement)	64 985 €	137 654 €	1 150 248 €	394 983 €

TOTAL CA 2022 (avec opérations d'ordre)			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	3 696 684 €	DEPENSES	1 557 927 €
RECETTES	4 183 318 €	RECETTES	2 827 780 €
EXCEDENT	486 634 €	EXCEDENT	1 269 853 €

TOTAL EXCEDENTS 2022 1 756 487 €
TOTAL EXCEDENTS 2021 1 893 744 €